N° 1700. — VIme Année. 5 cts. Le Numéro. 5 cts. Mardi 6 Juillet 1886.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
chez Courvoisier, rue du Marché, 1
La Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

Arrivée de | 1er Juin 1886 | GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS | 1er Juin 1886 | Départ pour

	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle ...	5 —	5 40	9 17	1 44	3 20	5 53	6 35	8 42	11 05
Morteau ..	—	—	9 17	—	3 20	—	6 35	—	11 05
Besançon .	—	—	9 17	—	3 20	—	—	—	11 05
Neuchâtel.	—	7 24	9 47	12 55	—	5 46	—	—	10 05
Genève ..	—	—	—	12 55	—	5 46	—	—	10 05
Bienne ...	—	8 42	11 47	2 17	—	5 27	—	*)	10 18
Berne ...	—	—	11 47	—	—	5 27	—	—	10 18
Bâle	—	—	11 47	—	—	5 27	—	—	10 18

*) Dimanche et fêtes: Départ de Sonceboz 6.02 s. arrivée 8.—.

	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle ...	4 —	7 32	9 55	11 55	1 02	3 40	5 53	7 30	10 25
Morteau ..	4 —	—	9 55		—	3 40	—	7 30	—
Besançon .	4 —	—	9 55		—	3 40	—	—	—
Neuchâtel.	5 50	—	9 25		1 52	6 03	—	8 52	—
Genève ..	5 50	—	9 25		1 52	—	—	—	—
Bienne ...	5 10	7 —	10 —	Dim. dép. p. Locle 2 45	—	3 28	6 45	—	—
Berne ...	5 10	7 —	10 —		—	3 28	—	—	—
Bâle	5 10	7 —	10 —	arrivée 2 25	—	3 28	—	—	—

Dimanche et fêtes: Départ pour Sonceboz, midi, arrivée 1 28 s.

PRIX D'ABONNEMENT: franco pr la Suisse
1 an, fr. 10; 6 mois, fr. 5»50;
3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 ct. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— LUNDI 5 JUILLET 1886 —

La Chaux-de-Fonds

Jardin de Gibraltar. — Concert donné par la « Fanfare Montagnarde », lundi 5, dès 8 h. du soir.

Foyer du Casino. — Alethescope Ponti; ouvert chaque jour de 1 h. à 10 h. du soir. — Actuellement : « Rome. »

La Cagnotte (groupe d'épargne). — Assemblée mensuelle règlementaire, mardi 6, à 9 h. du soir, au local.

Relations commerciales allemandes.

La question du renouvellement du traité de commerce entre la Suisse et l'Allemagne a été dans ces derniers temps l'objet de discussions dans diverses chambres allemandes du commerce et de l'industrie, en particulier dans les associations de ce genre du Sud de l'Allemagne.

Ces jours derniers, les délibérations de celles de Mannheim et de Stuttgart sont entrées dans le domaine de la publicité. Celle de Stuttgart en particulier a constaté que le renouvellement du traité de commerce est d'une grande importance pour l'industrie du Wurtemberg, avec son exportation considérable en tricots, étoffes de lin, draps, confections pour hommes, chaussures, cuirs, ouvrages métalliques, drogues, couleurs d'aniline, etc. Il a été décidé de représenter en haut lieu que les relations commerciales existant depuis des siècles entre le Wurtemberg et la Suisse doivent être très sérieusement prises en considération dans les négociations concernant le traité de commerce; afin de donner plus de poids à cette demande par des faits précis, les diverses branches d'affaires et d'industrie intéressées ont été engagées à fournir les renseignements nécessaires, et les autres chambres de commerce wurtembergeoises ont été invitées à joindre leur action à celle de la chambre de Stuttgart.

Par ce qui précède il est facile de voir que lors des délibérations qui auront lieu à propos du renouvellement du traité de commerce avec l'Allemagne, la Suisse pourra sans crainte formuler ses justes réclamations et l'industrie horlogère, en particulier, devra revendiquer un traitement plus conforme à ses intérêts par trop lésés actuellement.

Chronique Suisse.

Exportation aux Etats-Unis. — Les exportations du district consulaire de Genève aux Etats-Unis d'Amérique se sont élevées pour le 2me trimestre de 1886 à 903,481 fr., soit une augmentation de 299,320 fr. sur le trimestre précédent et de 200,876 fr. sur le trimestre correspondant de 1885.

Le consulat de Genève entre dans ce total de 903,481 fr. pour 385,461 fr., soit une augmentation de 196,791 fr. sur le trimestre précédent et de 101,820 fr. sur le trimestre correspondant de 1885. Cette augmentation porte sur tous les articles, mais principalement sur l'horlogerie.

Les exportations se répartissent comme suit : Cuirs, 109,679 fr. — Produits lactés, 76,530 fr. — Boîtes à musique, 240,769 fr. (Genève, 21,262, agence de Vevey, 219,507 francs). — Horlogerie, 425,280 fr. (Genève, 335,903, Vevey, 89,377). — Couleurs d'aniline, 9,974 fr. — Divers, 41,249 francs (Genève, 18,322, Vevey, 21,927 fr.).

Examens de médecine. — Dans le dernier examen fédéral de propédeutique en médecine, ont passé : MM. Henri Audeoud, Gustave Durante, Henri Carrière, Gustave Roux (Genève), Maurice Bourcart (Zurich), Jean Rossiaud (Neuchâtel), Otto Lanz (Berne).

Fête fédérale de chant. — L'Harmonie suisse et la Société chorale suisse à Paris, le Schweizerbund à Londres, l'Helvetia à Augsbourg, la Liedertafel à Feldkirch et la Sænger-runde Bodan à Constance, prendront part à la fête fédérale de chant à Saint-Gall.

Nouvelles étrangères.

France. — Samedi, la dixième chambre du tribunal correctionnel de la Seine a rendu son jugement dans l'affaire Drumont-Meyer. En voici les principaux motifs :

« Le tribunal, attendu que du duel même est résulté une maladie de plus de vingt jours;

» Attendu que Meyer a été provoqué par de graves outrages, mais que rien ne pourra excuser ce genre de combat, qui n'est autre que le duel au couteau;

» Attendu que Meyer a été accusé de s'être servi de sa main gauche et d'avoir frappé Drumont sans défense, mais qu'il n'y a pas eu intention déloyale de la part de Meyer,

» Le condamne à deux cents francs d'amende et aux dépens. »

— Le général Boulanger vient de faire distribuer à 1,761 militaires et marins rapatriés, blessés ou malades de l'extrême Orient, une somme de 158,000 francs.

Cette somme est prélevée sur les fonds particuliers mis à la disposition du ministre de la guerre.

— *Réponse, s. v. p.* — Sous ce titre un journal parisien pose la question suivante :

« Le général de Courcy dont on parle beaucoup depuis quelque temps, est-il le même que le lieutenant-colonel de Courcy qui commandait à Mexico la police secrète politique sous l'empire éphémère de Maximilien en 1865? »

(Voir documents officiels recueillis dans la secrétairerie privée de Maximilien, 1869, t. II, p. 75 et suivantes.)

Etats-Unis. — On mande de New-York :

« Des arrangements sont pris pour une nouvelle expédition d'un stock d'or représentant une valeur de 750,000 dollars.

Le vapeur *Lessing*, appartenant à la Hamburg American Line, a embarqué aujourd'hui un stock de 600,000 dollars.

Au dire des plus forts expéditeurs, ces stocks d'or sont envoyés à Berlin où ils sont destinés aux emprunts russes. »

Le crime de Saint-Gilles

Bruxelles, 3 juillet. — Hier, des ouvriers déjeunaient tranquillement à la gare de Vilvorde, assis sur une petite malle, lorsque, à la suite des mouvements imprimés au colis, une puanteur épouvantable se dégagea.

Le chef de gare fut immédiatement prévenu, on ouvrit la malle et y constata la présence d'un tronc humain, appartenant au sexe féminin.

Le parquet, appelé sur les lieux, ordonna immédiatement le transport du tronc à Bruxelles, où l'autopsie a été faite aujourd'hui.

Les médecins ont constaté que des manœuvres abortives avaient été faites sur la victime avant sa mort.

On a reconnu également que les membres trouvés à Saint-Gilles s'adaptaient exactement au tronc trouvé à Vilvorde.

On a trouvé aussi dans la malle une enveloppe de lettre venant de Lille et adressée à Mme Radlet, accoucheuse, 5, rue de Prague, à Saint-Gilles.

Une descente du parquet a eu lieu cette après-midi à cette adresse, mais on en ignore encore le résultat.

Il est donc bien démontré aujourd'hui qu'on se trouve en présence d'un crime.

Les ouvriers de la gare du Nord à Bruxelles ont donné le signalement exact de l'individu qui a expédié la malle.

Cette affaire passionne vivement l'opinion publique, qui reproche au parquet d'avoir perdu huit jours en tergiversations, au lieu de procéder de suite à l'exhumation des personnes enterrées la semaine dernière.

La catastrophe de Wurzbourg.

Wurzbourg, 3 juillet. — L'accident de chemin de fer occupe l'attention publique. Il y a eu dix tués sur le coup, dix personnes grièvement blessées et vingt plus légèrement. Il paraît qu'il s'agit non d'une aiguille mal faite, mais du signal de départ donné à tort. Les dix personnes tuées sur le coup sont la plupart âgées de 22 à 40 ans. C'est le train de Bamberg qui a le plus souffert. De la locomotive et des premiers wagons il ne reste qu'un effroyable amas de débris informes. Plusieurs morts sont méconnaissables et leur identité n'a pu être exactement déterminée. Les blessés ont presque tous des fractures.

Des dames et demoiselles russes sont parmi les blessés.

Le nombre des morts va s'accroître, quatre blessés ont succombé depuis ce matin, deux hier soir, ce qui porte à seize le nombre des tués.

Frontière française

Hôpital-du-Grosbois. — Un bien triste accident est arrivé vendredi 2 juillet, dans la gare de l'Hôpital-du-Grosbois. Le nommé Jeannin, homme d'équipe sur la ligne Besançon-Morteau, en voulant monter sur le marchepied d'un wagon appartenant à un train de marchandises en marche, glissa et tomba sur les rails; quand le train fut passé, on put constater que le malheureux avait la tête complètement séparée du tronc.

Jeannin laisse une veuve et un enfant.

Nouvelles des Cantons.

ZURICH. — Quarante maîtres cordonniers de

Zurich ont consenti a accorder à leurs ouvriers les concessions réclamées par ceux-ci. Les autres maîtres cordonniers, peu nombreux, ne tarderont pas à suivre cet exemple.

Chronique du Jura Bernois.

Saint-Imier. — Un nommé Chr. W..., employé au déchargement des colis postaux, a disparu subitement mercredi matin, alors qu'il était encore à son travail. Après d'actives recherches, on le retrouva jeudi soir pendu dans un bûcher. W. était depuis 12 ans au service de la Confédération, c'était un homme intègre, de bonne conduite et on se perd en conjectures sur sa funeste détermination. Il laisse malheureusement une veuve et cinq petits enfants sans ressources. « Les personnes charitables qui seraient disposées à venir en aide à cette pauvre famille, dit le *Jura Bernois*, peuvent déposer leur offrande chez M. Héritier administrateur postal, à St Imier. »

Porrentruy. — Grande agitation parmi les ouvriers graveurs de Porrentruy, lesquels, dans une réunion tenue à huis-clos, ont décidé de se mettre en grève, si les patrons ne prennent pas en bonne considération leur demande d'augmentation des salaires. On assure qu'ils seront soutenus pécuniairement par le Comité des grèves de Zurich.

Chronique neuchâteloise

⁂ *Inauguration des sentiers Chambrelien-Gorges de l'Areuse.* — Voici le programme de la fête champêtre et populaire qui aura lieu, dimanche 11 juillet, au Champ-du-Moulin :

Rendez-vous à Chambrelien par les trains arrivant de Neuchâtel à 8 h. 46 et de la Chaux-de-Fonds à 10 h. 13.

A 10 ½ h. — Départ de Chambrelien pour le Champ-du-Moulin par le nouveau sentier.

A midi. — Séance officielle et rapport du Comité aux souscripteurs. — Création d'une Société pour l'entretien des sentiers des Gorges.

A 1 heure. — Banquet.

A 2 heures. — Deux coups de canon annonceront le commencement des jeux et divertissements : mâts de cocagne, danse, tombola, surprises.

Le Comité s'est assuré le gracieux concours de la *Fanfare militaire de Neuchâtel,* et convie cordialement les autres corps de musique qui seraient disposés à embellir la fête.

Les promeneurs du Vignoble pourront aussi se rendre à Chambrelien par le train qui part de Neuchâtel à 11 h. 23, et arriver pour 1 h. au Champ-du-Moulin.

Le prix du banquet est de 2 fr. 50, sans le vin.

Vu les difficultés d'approvisionnements, l'on ne pourra admettre au banquet que les convives qui se seront annoncés. — Les personnes qui désirent y assister sont donc instamment priées de s'inscrire avant jeudi soir, 8 juillet, auprès de M. Louis Jacottet, ingénieur, au bureau du Jura-Neuchâtelois.

Les hôtels du Champ-du-Moulin seront d'ailleurs pourvus de vivres.

Les souscripteurs de tout le pays et le public en général sont chaleureusement invités à prendre part à la fête, qui aura lieu quelque temps qu'il fasse.

⁂ *Neuchâtel.* — L'inspection annuelle du corps des cadets de Neuchâtel aura lieu samedi prochain, 10 juillet.

En voici le programme :

7 h. du matin. Appel. — 8 h. Réunion du comité et des invités à la gare. — 8 h. 19. Départ du train pour Chambrelien. — 9 h. à 11 h. Service de sûreté en marche et combat de tirailleurs. — 11 h. à 11 h. 45. Repos. — 11 h. 45. Inspection par M. le major Auguste Roulet. — 1 h. 45. Dîner au Champ-du-Moulin, visite des travaux des eaux. Repos. — 4 h. Appel. Départ pour Chambrelien par le sentier des Gorges de l'Areuse. — 6 h. 58. Départ du train pour Neuchâtel. — 7 h. 23. Arrivée à Neuchâtel. Licenciement.

— On écrit à la *Suisse libérale :*

« Je lis avec une véritable allégresse dans votre numéro de ce jour que la commission d'éducation s'occupe de remplacer, dans les classes primaires, la grammaire Ayer. Son auteur croyait sans doute que l'intelligence humaine devait suivre, comme toutes choses, la voie du progrès.

» En attendant, beaucoup de mamans, n'étant douées que de l'intelligence d'autrefois, se voyaient comme moi dans l'impossiblité d'aider leurs enfants à faire leurs devoirs de grammaire, et il est plus que temps d'examiner si la jeune génération, qui a joui des bienfaits de la grammaire Ayer, parle et écrit le français plus correctement que ses parents. Je doute fort qu'il en soit ainsi.

» Veuillez agréer, etc.

» *Une mère de famille.* »

⁂ *Régates de Neuchâtel.* — Hier, dimanche, journée bien remplie pour *la Nautique,* de Neuchâtel. — Dès le matin, les régates auxquelles les Neuvevillois ont pris part, étaient commencées. Par malheur pour les voiliers, le vent leur a permis d'accomplir la moitié seulement de la course. Le « Héron » n'a donc pu être qu'à demi vainqueur. M. *Schneider* a eu le 1er prix dans la lutte à un rameur ; pour la course à deux rameurs, MM. *Wenger* et *Lesegretain* ont tenu la tête ; dans la course à quatre rameurs, l'équipe du « Gueux » est arrivée première, distançant de quatre secondes celle de la « Mouette », composée de Neuvevillois. Le matin, dans le grand match entre Neuvevillois et Neuchâtelois, les premiers étaient arrivés quatre secondes plus tôt que les seconds. A la course libre pour un rameur, M. *Wuithier* a obtenu le 1er prix ; et dans la lutte pittoresque des pêcheurs, qui montaient leurs bateaux à fond plat, M. *Mugli* battit ses concurrents.

Les jeux nautiques ont eu leur succès habituel d'hilarité. Mât tremblant — peut-être un peu trop — concours de nageurs, courses aux canards, tout cela était amusant au possible.

Le soir, à la Tonhalle, un banquet de 60 à 80 couverts attendait les canotiers et leurs invités. De nombreux et d'excellents discours ont été prononcés. MM. Savoie-Petitpierre, président de la Nautique, G. Bouvier, secrétaire, E. Lardy, major de table, le président de la Société de Navigation de Neuveville, Bonhôte, avocat, ont porté divers toasts.

⁂ *Locle.* — On lit dans le *Réveil* :

« Samedi, à 2 ½ heures du matin, une tentative d'incendie a été commise chez M. Philomin Picard, restaurateur au Jet-d'Eau. On a fait sauter la fenêtre, probablement au moyen d'une matière explosible et le feu a pris dans la chambre. La boiserie est toute carbonisée, ainsi que les chaises, les rideaux et les draperies. Tous les tableaux et les armoires ont été brisés.

L'auteur de cet acte criminel n'est pas encore connu. Espérons qu'il n'échappera pas aux recherches de la police. »

⁂ *Colombier.* — Le détachement de recrues des cantons de Neuchâtel et de Berne qui participeront à l'école de recrues nº 2, est entré aujourd'hui lundi en caserne. Cette école durera jusqu'au 21 août.

Chronique locale.

⁂ *Affaires municipales.* — Nous recevons la lettre suivante :

« La Chaux-de-Fonds, le 5 juillet 1886.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le numéro d'hier de *l'Impartial* vous annoncez n'avoir reçu que *vendredi soir 2 juillet,* trop tardivement pour être publié le même jour, le procès-verbal de la séance du Conseil général du *vendredi 25 juin.*

Il est vraiment étrange que les contribuables de la Chaux-de-Fonds ne puissent pas être plus rapidement informés des délibérations de leurs représentants.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 22

UN

MARIAGE DIFFICILE

PAR

— AIMÉ GIRON —

Tout cela eût été parfaitement indifférent à Camille Regour, s'il en eût appris le détail. Seulement le gredin avait, de Paris à Dijon, dévoré un saucisson à l'ail. Le compartiment en était littéralement imprégné. L'ail y flottait en buée épaisse et nauséabonde; la lentille de la lampe en suait; les vitres des vasistas en étalaient une couche onctueuse à travers laquelle le paysage restait noyé. La lumière de l'huile et la lueur de l'aurore ne perçaient que difficilement ce nuage d'haleine liliacée et condensée. Le nez de Camille se fronçait avec horreur à chaque aspiration; une âpreté désagréable le saisissait à la gorge, tandis que des picotements dans les yeux l'agaçaient au suprême degré.

Mathieu Brochet, coupable de cette atmosphère et habitué à la respirer depuis nombre d'années de caserne, s'était vautré dans son coin, calfeutré de foulards, enveloppé de burnous et persistait à tenir les vasistas clos. Camille Regour, n'y tenant plus, avait plusieurs fois essayé de rabattre la vitre; Mathieu Brochet, presque aussitôt, se redressait avec impatience et relevait la vitre. La vitre retombait un instant après; un instant après, la vitre remontait. C'était, dans ce compartiment, un frémissemet de verre brusque et répété. Une lutte sourde et muette s'était engagée entre les deux hommes. Les regards seuls parlaient avec éloquence, se croisant, s'allumant, se dévisageant, tandis que les mains exécutaient une pantomine chaleureuse et ennemie.

Camille, ni par tempérament, ni par principes, n'était nu foudre de guerre. Mais, à l'occasion, sous l'influence d'une contrariété persistante ou d'une subite mauvaise humeur, il lui arrivait de s'emporter. En cette circonstance, il se contenait, il se raisonnait. Quand on vient de se tirer d'un danger, on redoute de choir dans un autre. Il mettait à rester calme et patient une bien grande bonne volonté; car, à première vue, il avait pris en grippe son compagnon de train et, maintenant, après quelques heures de cohabitation, il se sentait saisi pour lui d'une horreur que redoublait l'odeur de l'ail. Il tâchait, toutefois, de surmonter ses répugnances et ses irritations. Il faisait appel à un mépris souverain pour ce malotru tourlourou, en même temps qu'à une consommation ininterrompue de cigares. Il combattait l'air ambiant avec toute sa philosophie et le plus de fumée possible.

La fumée du tabac et la philosophie du mépris ont leurs limites. L'ail et l'exaspération eurent le dessus. Camille n'y put plus tenir; il éclatait. Ne sachant comment se plaindre et résolu cependant à le faire sous une forme ou sous une autre, il se pencha tout à coup sur le vasistas. La buée d'ail faisait à la vitre un glacis d'une irréprochable uniformité, une belle page unie où le doigt pouvait tracer à volonté un mot ou un profil.

C'est un mot que, sous l'inspiration de la rage concentrée, le parisien écrivit du bout de l'index. Ce mot est peu parlementaire quoique expressif, mais bien français. Il se détacha bientôt en grosses majuscules et les rayons du soleil levant purent enfin se glisser dans le compartiment par les liés, les déliés et les jambages du mot : POURCEAU.

Aussitôt tracé par Camille Regour, aussitôt lu par Mathieu Brochet. La vanité froissée de l'adjudant redressa l'adjudant sur son séant; mais, ayant regardé en face et dans les yeux de l'impertinent voyageur, il rencontra sur sa physionomie un flegme tel, qu'il pouvait être traduit par un courage imperturbable et une solide confiance dans sa force à l'escrime. C'est pourquoi le troupier rengaina sa susceptibilité et se confina dans son silence avec une surprise dans les prunelles qui lui donna subitement l'air d'un crapaud ahuri.

Camille, vengé, sans riposte de son adversaire, ne s'occupa absolument plus de lui et retourna à sa pensée favorite. Il songeait à celle que, depuis quarante-huit heures, il s'habituait à considérer comme sa femme. Il tira sa photographie, détailla ce visage toujours plus rempli de charmes à chaque nouvel examen. Pas un trait qui, étudié, ne lui révélât quelque vertu cachée. Il se laissa aller, de contemplations en réflexions, à évoquer dans l'avenir sa vie de ménage, à se voir heureux autour d'un intérieur honnête et tranquille, à n'envier personne au monde et à remercier Dieu avec une sincère gratitude.

L'adjudant continuait à garder cette physionomie de batracien indécis entre la terre et l'eau. Les deux voyageurs semblaient être redevenus tout à fait indifférents l'un et l'autre.

A je ne sais plus quelle gare, le train se ralentit, et, enfin, dans son mouvement d'arrêt, imprima une brusque secousse à tout son personnel. Tout le personnel se salua involontairement et soudainement. Camille Regour tenait toujours entre ses doigts la chère photographie. La photographie, sous le choc des wagons, échappa à sa main et tomba sur le tapis. Mathieu Brochet, qui était rageur, prudent et sournois, sans paraître y apporter une intention désobligeante, mais en réalité ravi de prendre une revanche, avança sa botte sur la carte.

Camille Regour, après s'être baissé pour arracher la photographie à ce contact outrageant, se releva avec colère en face de l'adjudant.

— Monsieur, vous avez autant de délicatesse dans vos bottes que dans votre alimentation. Vous empoisonnez l'ail et écrasez les gens !

— La personne de ce portrait en sera-t-elle moins bonne et moins belle ? si tant est qu'elle soit l'un et l'autre, répondit le soldat avec un épais sourire narquois.

— Vous êtes un malappris, monsieur l'adjudant sous-officier. Votre chaussure crottée sur cette photographie vous vaudrait ma main sur la figure si...

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Cela est d'autant plus étonnant que M. le secrétaire du Conseil général reçoit, si je ne me trompe, pour chacun des procès-verbaux qu'il rédige, une indemnité de fr. 15, plus que suffisante, alors que tant de citoyens se font un devoir de remplir gratuitement des fonctions analogues et même beaucoup plus pénibles et absorbantes dans les commissions permanentes nommées par le Conseil général.

Un contribuable. »

⁂ *Un regrettable incident.* — Une bien triste affaire, — dont les héros sont des personnes de notre ville, — est arrivée hier, dimanche, à Auvernier. Ver 5 heures après midi le Chœur mixte catholique national de la Chaux-de-Fonds, qui avait fait une course de société aux Gorges de l'Areuse, s'était arrêté à Auvernier pour manger la traditionnelle bondelle. Au même établissement arrivèrent peu après des membres de l'*Union Chorale*, également de notre ville, venant de Chaumont. Le président de la première de ces sociétés en voyant que l'affluence devenait par trop grande leva la séance et engagea tout le monde à se rendre à Corcelles où l'on pourrait plus à l'aise se divertir un brin. Quelques demoiselles, dont une seule faisait partie du Chœur mixte, restèrent à l'hôtel et furent invitées par plusieurs messieurs de la *Chorale* amis ou parents de l'une ou l'autre d'entre elles.

Il n'y avait que quelques minutes que le Chœur mixte était parti pour Corcelles lorsque le frère de deux de ces demoiselles se précipita sur elles et les frappa de plusieurs coups de couteau. L'une d'elles en reçut un et l'autre cinq. Un des messieurs présents, qui le premier voulut s'interposer, a aussi été frappé d'un coup de couteau. Ne parvenant pas à se rendre maître du forcené, un de ses camarades lui asséna sur la tête un violent coup de canne.

La police mandée aussitôt a fait son devoir ainsi que les personnes présentes, profondément attristées par ce regrettable événement qu'on ne sait trop à quoi attribuer.

La *Feuille d'Avis* de Neuchâtel, qui nous parvient à l'instant, publie une relation des plus fantaisistes concernant cette affaire. Nous prions notre confrère de vouloir bien rectifier son récit d'après les renseignements que nous donnons ci-dessus.

⁂ *Les Neuchâtelois à Genève.* — La souscription ouverte par les Neuchâtelois en résidence à Genève, pour offrir un prix au tir cantonal neuchâtelois, a produit la jolie somme de 400 fr. Cette somme renfermée dans un écrin, sous la forme de belles pièces d'or, formera un prix d'honneur.

⁂ *Fête des Promotions.* — Le jour des promotions a été fixé au samedi 10 juillet courant.

L'organisation générale du cortège aura lieu sur la terrasse du Collège industriel à 8 heures et le départ à 8 ½ heures.

Voici le *Programme* de cette fête de la jeunesse:

I. Organisation des Cortèges.

TEMPLE FRANÇAIS

1. Gendarmes.
2. Cadets: Artilleurs et premier peloton d'infanterie.
3. Musique: Les Armes-Réunies.
4. Autorités et invités.
5. Classes industrielles.
6. Classes primaires: 1res et 2mes garçons et filles.
7. Classes d'apprentis: garçons et filles.
8. Classes primaires: 3mes et 4mes garçons et filles.

TEMPLE INDÉPENDANT

1. Gendarmes.
2. Second peloton de cadets.
3. Musique: La Fanfare montagnarde.
4. Autorités et invités.
5. Classes primaires:
   5mes et 6mes anciennes garçons et filles.
   6mes Lecture.
6. Ecoles de quartiers.

TEMPLE ALLEMAND

1. Gendarmes.
2. Musique: Cadets.
3. Troisième peloton de cadets.
4. Autorités et invités.
5. Classes primaires: 6mes nouvelles (garçons et filles).
6. Classes enfantines et école frœbelienne.
7. Quatrième peloton de cadets.

II. Cérémonie aux Temples.

FRANÇAIS

1. Orgues.
2. Prière et allocution du pasteur.
3. Chant des écoles: *a)* Adieux à la forêt, *Mendelssohn*. *b)* Le printemps, *A. Saintis*.
4. Musique des Armes-Réunies.
5. Distribution des prix et des bulletins.
6. Musique des Armes-Réunies.
7. Licenciement au Temple et bénédiction.
8. Orgues.

INDÉPENDANT

1. Orgues.
2. Prière et allocution du pasteur.
3. Musique: Fanfare montagnarde.
4. Distribution des prix et des bulletins.
5. Musique: Fanfare montagnarde.
6. Licenciement au Temple et bénédiction.
7. Orgues.

ALLEMAND

1. Orgues.
2. Prière et allocution du pasteur.
3. Musique: Cadets.
4. Distribution des prix et des bulletins.
5. Musique: Cadets.
6. Licenciement au Temple et bénédiction.
7. Orgues.

Conseil général
de la Municipalité de la Chaux-de-Fonds.

Séance du vendredi 25 juin, à 5 heures du soir.

Présidence de M. Fritz Steiner, 2e vice-président.

23 membres sont présents.

Le procès-verbal du 11 mai 1886 est adopté, après une rectification de M. le directeur des travaux publics.

Il faudrait lire au procès-verbal du 11 mai: *économie* au lieu de *dépense* dans les paragraphes suivants qui sont ici retablis:

« Si l'on fait un canal ouvert jusqu'aux Abattoirs au lieu du canal voûté, tel qu'il est projeté, on fera une économie de *fr. 86,000*.

» Si l'on prolonge le canal voûté jusqu'à l'angle ouest du patinage, tout en corrigeant le canal ouvert depuis cet endroit-là jusqu'aux Abattoirs, l'économie sera de fr. 75,000,

Et si le canal couvert est prolongé jusqu'à l'angle Est du Patinage, l'économie ne sera plus que de *fr. 55,000*.»

M. le secrétaire du Conseil général fait une réclamation concernant une rectification au procès-verbal du 11 mai, qui a été publiée dans le *National suisse* et dont il est donné lecture, ainsi que de la réponse qui devait y être faite. Cette réclamation est approuvée par les membres des deux Conseils, et sur la proposition du secrétaire il est entendu que, conformément à l'usage suivi jusqu'ici, le procès-verbal ne devra à l'avenir être modifié par personne sans l'assentiment du secrétaire et que les réclamations concernant le procès-verbal devront toujours être faites dans la séance suivante et non dans les journaux, afin le secrétaire et les membres du Conseil que ces rectifications peuvent intéresser, puissent répondre. *(A suivre.)*

Bibliographie.

Le Voleur. — Sommaire du n° 1513, du 1er juillet: La Ferme du Choquart, par Victor Cherbuliez (suite). — Madame Villeféron jeune, par Léon de Tinseau. — Camille Flammarion. — Un Oublié du siège de Paris. — Un Livre oublié et ressuscité (suite et fin). — Nn nouveau Savonarole. — Souvent homme varie. — Par-ci par-là. — Chronique financière. — Petite correspondance. — Mot en triangle. — Maison natale de Gœthe.

Abonnements: Union postale: Un an fr. 9.

On s'abonne à Paris, aux bureaux du journal *Le Voleur*, rue de l'Ancienne-Comédie, 18.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

(BUREAU CENTRAL MÉTÉOROLOGIQUE DE FRANCE)
au 4 juillet.

La situation reste belle sur les régions de la France. L'aire des fortes pressions qui s'étend sur l'ouest et le sud de l'Europe s'avance jusqu'en Autriche: son maximum est en Irlande (772 mm.). Le vent est faible partout, excepté sur la Scandinavie, où sévit une bourrasque qui amène une tempête d'O.-S.-O. à Christiansund.

La température est élevée: le thermomètre marquait ce matin 11° à Bodœ, 18° à Paris, 25° à Nice, Alger, 28° à Cagliari et 33° a Biskra.

En France, le temps beau et chaud va continuer.

Dernier Courrier.

Lucerne, 4 juillet. — Jubilé de Sempach. — Hier soir le cortège des officiers a fait son entrée en ville.

Le colonel Vœgelin, de Zurich, a remis le splendide drapeau offert à la société par les dames de cette ville.

Ce drapeau a été reçu par le colonel Pfyffer.

La ville est décorée comme on ne se souvient pas de l'avoir vue. Pas un nuage au ciel.

Lucerne, 5 juillet. — Dimanche, superbe cortège des Zofingiens de toute la Suisse. Le soir cortège aux flambeaux, les étudiants à cheval et en voiture.

Les représentants officiels des autorités fédérales sont les suivants:

Conseil national: MM. Henri Morel, président; Zemp, vice-président; Thélin, Moser, Durrer et Cuenat, scrutateurs, et un huissier.

Conseil des Etats: MM. Bory, président; Scheb, vice-président; Hohl et Chappex, scrutateurs, et un huissier.

Conseil fédéral: MM. Deucher, président de la Confédération; Numa Droz, vice-président du Conseil; Hertenstein, conseiller, Schatzmann, vice-chancelier de la Confédération, et deux huissiers.

Les députations des cantons sont arrivées dimanche soir.

Toutes sont parties de Lucerne à Sempach ce matin à 5 ½ heures. La ville de Sempach est admirablement pavoisée.

Journée splendide. Concours énorme de population.

Sempach, 5 juillet. — *(Corresp. part.).* — La fête a été réussie au-delà de toute prévision; la foule est immense. Les discours de MM. Zemp et Deucher ont été vivement applaudis. La représentation mélomimique de la mort de Winkelried et surtout la dernière scène, espèce d'apothéose du héros national, a enlevé tous les suffrages. Le monument Winkelried, formé d'une colonne commémorative dans la ville, a été inauguré par les discours du général Herzog et du préfet Amberg. Un monde immense. La cantine est envahie et archi-bondée. Une animation patriotique règne jusque dans le dernier recoin de la petite bourgade. Temps splendide.

Delémont, 5 juillet. — Fête de l'Union des chanteurs jurassiens très réussie. L'« Orphéon » de la Chaux-de-Fonds a obtenu une couronne de lauriers, 1re catégorie. Arrivée lundi soir, 10 h. 18 m. L'«Avenir» de Saint-Blaise a obtenu une première couronne.

37 sociétés, comptant plus de 800 chanteurs, ont pris part à la fête.

Paris, 5 juillet. — Hier, dans la soirée, a eu lieu un banquet de la presse départementale monarchique.

Un toast a été porté au retour du comte de Paris.

Applaudissements. Cris de Vive le roi!

Choses et autres.

Petite scène parisienne croquée par le Passant, dans une pâtisserie:

Le pâtissier se trouve être dans l'arrière-boutique, alors qu'un jeune homme se plaint à la demoiselle du comptoir de la fraîcheur douteuse d'une tarte à la crême.

Le pâtissier, apparaissant furieux:

— J'ai fait des tartes, monsieur, avant que vous ne fussiez né.

— Je le crois sans peine, répond le client, et celle-ci doit en être une.

Ephémérides, 1886

Mardi 6 juil.: Lev. du sol. 4 h. 6; couch. 8 h. 3.
Nouvelle lune le 1; premier quartier le 8.
1495. — Bataille de Fornoue.

Chacun, même le plus pauvre, peut dépenser huit centimes par jour, pour obtenir une complète purification de son corps, et éviter, par ce moyen, une foule de maladies qui peuvent être produites par des troubles dans la nutrition et dans la digestion, tels que la constipation, les maladies de l'estomac, du foie et de la bile, les hémorrhoïdes, les congestions, le manque d'appétit, etc. Nous voulons parler de l'usage des Pilules suisses du pharmacien Brandt, qui se vendent 1 fr. 25 la boîte dans les Pharmacies. Exigez que chaque boîte porte sur l'étiquette la croix blanche sur fond rouge et le nom de R. Brandt; ne pas se laisser tromper par des produits meilleur marché ou présentés sous d'autres apparences. 5015

Chaque soir L'IMPARTIAL est en vente au numéro, au magasin de tabacs et cigares de M. Perrier, Rue Léopold Robert, 43.

Imp. A. COURVOISIER. — Chaux-de-Fonds.

BANQUE FÉDÉRALE

COMPTOIR de La CHAUX-DE-FONDS

Nos conditions actuelles pour les dépôts d'argent sont les suivantes :

3 ½ % en compte-courant, disponibles à volonté.

4 % contre Bons de Dépôts à 1 an et 6 mois de dénonce.

5020-6 **La Direction.**

Fête des Promotions

Il arrivera sur la Place du Marché de La Chaux-de-Fonds le **Vendredi 9 Juillet** 1886, à 1 ½ heure de l'après midi, de jolis

Bouquets

bien frais, à prix raisonnables.

Se recommande

5009-3 **Un Jardinier.**

Pensionnaires. On demande quelques bons pensionnaires, à fr. 1»40 par jour, y compris un verre de vin. — S'ad. rue du Parc 84. 5006-3

DEMANDE à LOUER

Deux ménages tranquilles et sans enfants, demandent à louer pour St Georges 1887, 2 logements de 3 pièces, ou 1 de 3 et 1 de 2, dans une maison d'ordre et au centre du village.

Déposer les adresses au bureau de l'IMPARTIAL. 5005-3

— AVIS —

Le citoyen Lucien Kaech est prié de venir dans la quinzaine retirer les objets qu'il a déposés chez M. Vital Jeanneret, Progrès 81 A, faute de quoi on en disposera. 4999-3

On demande à louer

pour St-Martin 1886, un beau **logement,** composé de 4 à 5 chambres, exposé au soleil, si possible avec jardin. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5024-3

Changement de domicile

Le comptoir **Rosselet & Ducommun** est transféré dès ce jour **rue Léopold Robert 16**, au deuxième étage. 5019-3

Vaccin animal.

M. le Dr **Coullery** vaccinera tous les jours chez lui, à 2 heures. 4877-7

CAISSE DE

PRÊTS SUR GAGES

Bureau ouvert de 8 heures du matin à 7 heures du soir, — le samedi jusqu'à 9 heures.

Rue de la Serre, 37

au rez-de-chaussée. 3040-17

VENTE D'IMMEUBLE

Madame veuve de Ch.-Eug. Hirschy expose en vente par voie de minute et d'enchères publiques le domaine qu'elle possède au **Quartier des Bulles, n° 23,** Municipalité de la Chaux-de-Fonds, désigné comme suit au cadastre :

Art. 669, plan folio 118, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, **Le Murio,** bâtiments, dépendances, jardins, pré, pâturage de 71,600 mètres carrés.

Cette vente aura lieu à l'Hôtel de Ville de la Chaux-de-Fonds le **Mercredi 7 Juillet 1886, dès les 2 heures de l'après-midi.**

S'adresser pour voir l'immeuble à Madame Hirschy, Bulles 23, et pour les conditions à M. Auguste Jaquet, notaire, à la Chaux-de-Fonds, Place Neuve N° 12. 4390 1

EN VENTE

à L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER

2, Rue du Marché, 2

MACULATURE

à fr. 1»50 les 5 kilos.

Le Vin de Myrtilles

est un ancien et réel remède populaire contre la diarrhée, la dyssenterie, les refroidissements et autres indispositions intestinales ; dans tous ces cas, il agit d'une manière prompte et on doit l'employer surtout pour les enfants parce qu'il est agréable à prendre et que son usage ne peut avoir aucune mauvaise suite.

1 bouteille, fr. 2. — ½ bouteille, fr. 1»40. — ⅓ bouteille, 80 ct.

SEUL DÉPOT DU VÉRITABLE VIN DE MYRTILLES : 4997-5

Pharmacie PAREL, Chaux-de-Fonds.

Pour le Tir cantonal

En vente à la Librairie **C. Hermann,** 2, Rue St-Pierre 2

Fleurs pour décors, à des prix très modiques.

Papier pour Fleurs, de toutes nuances. 4960-3

PROMOTIONS

GRAND CHOIX DE

Porte-Bouquets

Au Magasin de Papeterie A. COURVOISIER

2, RUE DU MARCHÉ, 2.

MALLES DE VOYAGE

à vendre, à **l'Imprimerie A. Courvoisier, rue du Marché 2,** maison Wolff, à côté du magasin Bloch-Wixler.

Une bonne polisseuse de cuvettes et fonds or cherche à se placer de suite. - S'adresser chez M. Wolf, Eplatures N° 2 A. 5010-3

Un horloger **cherche une place de visiteur-acheveur ou à défaut de l'occupation à la maison. — S'adresser au bureau** de l'Impartial. 4993-3

Un jeune homme de la Suisse allemande, désirant se perfectionner dans la langue française, cherche un emploi quelconque dans un magasin ou bureau de la localité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4986-3

Un jeune homme au courant de la comptabilité et muni de bons certificats, cherche à se placer dans un bureau ou magasin. — S'adresser chez M. Schmidt, café de Paris. 4984-3

Apprentie. On demande une apprentie, pour lui apprendre gratis une partie de l'horlogerie. — S'adresser rue de la Balance 14, au premier étage, à gauche. 5002 3

Un Monsieur de toute moralité désire à partager sa chambre. — S'adresser à Mme Mathey-Dumont, rue du Pont 4. 5003-3

Servante. On demande une bonne servante parlant français. — S'adresser chez Mme Vuille-Perret, rue de la Ronde 23. 5004 3

Deux jeunes filles pourraient apprendre la couture en blanc, la confection d'habits, ainsi que la coupe et la couture à la machine.

A la même adresse, on offre à louer une chambre meublée. — S'adresser chez Mlle Weber, Chapelle 9 A. 5008 3

Polisseuses. On demande des polisseuses de boîtes or et argent. — S'adresser chez M. Ch^{e} Leuba, rue du Progrès 9. 5011-3

Apprentie nickeleuse est demandée rue Jaquet-Droz 29, au premier étage. 5012-3

Un jeune homme désirant apprendre à démonter et remonter, pourrait entrer de suite chez M. Henri Dubois, rue du Parc 75. 5016-3

Bonne fille. On demande de suite une bonne fille pouvant faire le ménage. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 31, au premier étage. 5017-3

Graveur. On demande de suite un bon ouvrier graveur, sachant tracer et finir. — S'adresser chez M. Adolphe Beck, Fort Griffon N° 3. 5018-3

Des jeunes garçons sont demandés pour la vente de LA TRIBUNE DE GENÈVE, au magasin de tabacs Ch. BOPP, rue Léop. Robert. 5022-3

Emboîteur. On demande de suite un ouvrier emboîteur. S'adr. rue du Collège 10, au 2me étage. 4989 3

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour faire les commissions. — S'adresser rue du Parc N° 74, au premier étage. 4995-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour **commissionnaire** dans un comptoir. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4954-2

Apprentie. On demande de suite une jeune fille comme apprentie faiseuse de débris ; elle serait nourrie et logée chez ses patrons. — S'adresser à Mme Allenbach, Boulevd de la Citadelle 3. 4963-2

Emailleur. On demande de suite un ouvrier émailleur. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4965-2

Domestique. Un bon domestique, sachant bien soigner le bétail, trouverait à se placer dans un hôtel, à des conditions avantageuses — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4979 2

Une maison d'horlogerie de 1er ordre, à Genève, demande pour le 15 août prochain, comme commis, un jeune homme actif, intelligent, bien au courant de l'établissage et de la comptabilité. — Déposer les offres sous les initiales **A. M.** Poste restante, Chaux-de-Fonds. 4978 2

Appartement. **A louer dès maintenant un petit appartement composé d'une pièce, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Place d'armes 12 b.** 5025-6

Appartement de deux petites chambres avec cuisine et dépendances, situé au premier étage d'une maison d'ordre, est à remettre de suite.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5023 3

Chambre. **Pour 22 fr. par mois,** à louer à des personnes de toute moralité, une belle chambre au soleil, cuisine avec potager, cave, bûcher et chambre haute. — S'adresser rue du Grenier 21, au premier étage. 4998-3

Chambre. On offre de suite la couche à un monsieur. — S'adresser rue de la Balance 4, au 2me à droite. 5000 3

Chambre. A louer de suite un chambre meublée ou non. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 31 A, au rez-de-chaussée. 5013-3

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée.

S'adr. chez Mme veuve Frutig, rue Fritz Courvoisier 31 A. 5004-3

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée. — S'adresser rue du Collège 12, au 2me étage. 5021-3

Appartement. A louer, dans une maison d'ordre, pour le mois d'août ou St-Martin, un logement composé de trois pièces, corridor, alcôve et dépendances et situé au soleil. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4921-2

Chambre. **Une grande chambre** à deux lits est à partager à un Monsieur travaillant dehors. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4934-2

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée, située au centre du village — S'adresser rue Léopold Robert 16, au 3me étage. 4938-2

Appartement. Pour cause de départ, **à louer** pour St-Martin 1884 **un appartement** de 3 pièces, alcôve et dépendances. — S'adresser chez M. F.-E. Thiébaud, 10 Place d'Armes. 4910-2

Chambre. A louer une grande chambre indépendante, non meublée, rue de la Balance 10 B, chez M. Baillod. 4885-2

A vendre 2 grosses de mouvements remontoirs, couvre-rochets, empierrages moyennes, savonnettes, 18 lignes, repassages avancés, dont une douzaine de cartons avec réglages faits, prix 28 fr. le carton. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5007-3

A vendre un tour à polir les débris pouvant aussi s'utiliser pour polir les carrés ; il est en parfait état et à un prix très modique. — S'adresser à M. Zozime Guillet, épicier, rue du Premier Mars. 4988-3

Lauriers. A vendre deux magnifiques lauriers-sauce. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4990-3

A vendre un **drapeau** et un **écusson** fédéraux, ainsi que deux autres drapeaux usagés. — S'adresser Promenade 15, au premier. 4964-2

Table. **A vendre** une forte et belle table en sapin verni, couleur noyer, se pliant et à laquelle pourraient se placer 10 personnes ; étant fermée elle se réduit à peu de place. — S'adresser chez M. Louis Langbein, rue du Parc 7. 4940-2

A vendre **1 machine à coudre** allant au pied ; faute d'usage, on la céderait à bas prix. — S'adr. rue de la Demoiselle 72, chez M. L. Chatelain. 4884-2

A vendre un petit **canapé,** une **commode,** un **lit** avec paillasse de feuilles de Turquie. — S'adresser rue du Parc 19, au rez-de-chaussée. 4895-2

A vendre faute d'emploi, un **Bugle si b** à cylindres, très bien conservé. Prix avantageux. — S'adresser à M. E. Liechti-Schmoker, rue de la Chapelle, N° 12. 4900-2

Egaré. Il se trouve égaré, depuis l'incendie du 24 Juin passé, une brande jaune appartenant à un locataire non assuré. — La personne qui pourrait en donner des renseignements, est priée de les transmettre à M. C. Nuding, Parc, N° 70. 4955-2

Messieurs ARTHUR et EDOUARD, Mademoiselle EMMA **Sterky,** ainsi que les familles ZAUGG, STERCKY, HUGLI, DURICH, LUGINBUHL, BÆHLER et CHABANEL, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, sœur, belle-sœur, tante et parente

Madame veuve MARGUERITE STERKY née Zaug

que Dieu a retirée à Lui aujourd'hui Dimanche, à 8 heures du soir, à l'âge de 50 ans, après une courte mais très pénible maladie.

Chaux-de-Fonds, le 4 Juillet 1886.

L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister aura lieu **Mercredi 7** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Gare des Éplatures.

☞ **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 5001 2

***Résultat** des essais du lait du 1er au 2 Juillet 1886.*

(Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.)

Noms, Prénoms et Domiciles	Butyro-mètre	Densité du lait entier	Densité du lait écrémé	Crémo-mètre	Observations
Bauer, Elisabeth, Serre 57 A.	41	31,6	36,6	14	
Hugli, Jacob, Joux-Perret 15	41	33,	36,9	11	
Nussbaum, Benjamin, Ferrière	39	32,4	37,	13	
Montandon, Adolphe, Pouillerel	39	31,9	36,4	10	
Tschannen, Jean, Pouillerel	37	33,	36,8	15	
Geiser, Abram, Ferrière	36	32,6	36,6	13	
Sauser, Christ, Pouillerel	36	33,	36,7	12	
Jeanmaire, Jules, Somballe 5	35	32,3	36,8	13	
Lienhardt, Samuel, Grébille	34	32,2	36,6	11	
Maurer, Jean, Joux-Perret 23	34	32,4	36,3	10	
Frey, Fritz, Rangée des Robert	33	33,2	36,3	12	
Santschy, Jean, Joux-Perret 12	30	33,2	36,	8	Très faible.

Conseil Municipal.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 Juillet 1886.